

COMPOSITION DE JURY DU DIPLOME D'UNIVERSITE 2024-399

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-2 et L.712-2,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 26 juin 2018 relative au diplôme d'université « Laïcité et République »,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du doyen de la faculté de droit,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **DU (diplôme d'université) LAICITE ET REPUBLIQUE**

pour la **validation du diplôme DU Laïcité et République** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Clément BENELBAZ	MCF
Vice-président ➤ Carolina CERDA	MCF (Université Bordeaux)
Membres ➤ Florian SAVONITTO	MCF (Université Montpellier)

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la faculté de droit sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : Le directeur général des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de la faculté de droit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 22 novembre 2024

Philippe GALEZ

Par délégation, le Doyen,
Motahareh FATHISALOUT BOLLON



Ampliation aux membres du jury d'examens